

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 30 (1892)
Heft: 39

Artikel: Les demoiselles de magasin
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193171>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

vouâiti lo dégat, tandi que lè valets, catci derrâi on moué dè dzevallès, sè tegnont lè coûtes. Ao bin, on autre iadzo, s'amusâvont à sailli totès lè tchivrè dâo veladzo et à lè tsandzi d'éboitons, et lo leindéman matin, lè fennès ne saviont pas què sè derè dè trovâ dâi z'autrès cabrès, benhirâosès onco, se le ne trovâvont pas on bocan à la pliace dè lâo tchevretta, et cein amusâvé gaillâ lè farceu dè vairè tracilo delon matin cliaâ bêtes que retsandzivont d'étrablio.

Onna demeindze né, l'aviont décidâ d'allâ preindrè lo tsai à n'on vilhio qu'on lâi desâi François Luvi, po lo menâ catci. Ora ne sé pas se lo vilhio a su l'affrè; mâ adé est-te que quand sont arrevâ, François Luvi a trovâ moian dè sailli que dévant sein étrè vu et s'est mécliâ lâ stâo valets, que ne l'ont pas recognu vu que fasâi né, et lo vilhio va tot bounameint sè chetâ su la quiua dâo tsai, tandi que lè z'autro eimpougnont la limoniére, lè ruès, oâ bin que sè mettont derrâi, po bussâ.

— Yô vollieint-no lo menâ? se fe tot balameint cé qu'êtai âo bet dâi limonières

— Ein Mottérex, se repond on autre, assebin tot balameint, po ne pas que lo vilhio ouïe oquîé.

— Ein Mottérex! se sè met à bœilâ François Luvi.

Adon, l'arâi faillu cein vairè: Quand lè gaillâ ont recognu la voix, *prrrou!* l'ont pliantâ lo tsai quie et sè sont einsauvâ coumeint se lo diablio étai à lâo trossès, et cein a fé onna brechon coumeint quand on tsampè onna pierra dein on adze qu'est plienâ dè moineaux.

Et l'est dinsè que François Luvi a pu esquivâ la farça que lâi volliafont ère.

Querelles de ménage et diabète.

Il est bon de lire quelquefois les comptes rendus de l'Académie de médecine; ce n'est pas toujours amusant, mais c'est généralement instructif. C'est ainsi que cette docte assemblée à entendu une communication fort intéressante de M. Germain Séé.

Il s'agissait du diabète. Le sujet, j'en conviens, n'a rien de particulièrement alléchant. Le diabète est une vilaine maladie, et, bien que dans la terminologie médicale il porte habituellement le nom de diabète sucré, il rend la vie singulièrement amère à ceux qui en sont malheureusement frappés.

La chose cependant intéresse plus de monde qu'on ne pourrait le croire. A ce point de vue spécial, un des maîtres de la science a classé les hommes en deux grandes catégories: d'une part les diabétiques proprements dits, ceux dont le compte est bon et le mal nettement accusé; de l'autre, les « candidats au diabète », ceux qui sont sur la pente et

dont le débile organisme est sous le coup d'une perpétuelle menace.

Car il n'y a pas à sortir de là: ou nous sommes diabétiques, ou nous sommes candidats. Et cette candidature, nous ne l'avons pas posée; elle est née spontanément; ce sont les circonstances et les événements qui l'ont faite.

Parmi les causes qui, d'après l'éminent pathologiste, déterminent cette douloureuse affection, il faudrait classer au premier rang les ennuis et les tracas domestiques. Il n'y a rien de tel, paraît-il, que les querelles de ménage et les dissensions intestines pour entraîner les hommes sur la pente fatale du diabète. De candidats qu'ils étaient, ils passent, en un rien de temps, à l'état d'élus. On peut mettre en fait, affirme M. Germain Séé, que les trois quarts des diabétiques ont des femmes tracassières.

Ce n'est donc pas à la légère, comme on le voit, que les législateurs ont admis l'incompatibilité d'humeur comme une des causes les mieux fondées de la séparation de corps et du divorce. Car elle ne rend pas seulement la vie insupportable aux deux époux; elle ne se borne pas à leur faire passer des jours moroses et des nuits dénuées d'agrément. Elle les précipite dans la maladie, fait d'eux des incurables — et les conduit proprement à la mort sans qu'ils s'en aperçoivent.

La chose est donc sérieuse, et les femmes nerveuses qui souvent sans malice, mais la plupart du temps par fantaisie, par pur esprit de contradiction, se complaisent à faire monter leurs maris à l'échelle, doivent donc se rendre compte que ce jeu est dangereux et qu'un jour ou l'autre ils finiront par s'y casser les reins.

Quand on est jeune, cela passe encore. On a le sang chaud, la main prompte; lorsque vient à se produire une de ces discussions exaspérantes, on a cette ressource d'échanger des mots vifs et si les mots ne suffisent pas, de se détendre les nerfs par une riposte plus énergique; c'est un dérivatif excellent. D'autant plus que ces voies de fait conjugales sont presque toujours suivies de petites scènes de réconciliation dont les époux batailleurs connaissent parfaitement le prix.

Mais à mesure qu'on vieillit les querelles, tout en revêtant un caractère moins violent, deviennent plus acerbés. Les esprits se sont aigris, la bonne humeur s'en est allée. Au lieu de s'invectiver, on se boude. On se déteste cordialement; et si l'on n'ose plus se battre, si l'on ne se jette plus les assiettes et les chandeliers à la tête, on ignore par contre la joie des réconciliations et la douceur du pardon.

Et c'est alors que la bile s'accumule et vous tourne sur le foie. Bientôt, toute cette amertume se change en sucre; le mari quadragénaire se métamorphose en une petite raffinerie qui fonctionne sans relâche et s'épuise rapidement. Toute sa substantifique moelle se tarit et s'en va. C'est le diabète, avec ses fâcheuses conséquences et son lent déperissement.

Voilà où mènent infalliblement, vers la cinquantaine, les querelles ridicules et les boudoirs sans raison. C'est le docteur Germain Séé qui l'affirme et il doit en savoir quelque chose.

(*Le Voltaire.*)

L. SERIZIER.

Les demoiselles de magasin de Paris ont tenu l'autre jour une réunion plénière dans le but de se former en syndicat et de faire d'actives démarches pour obtenir des modifications dans les conditions de travail qui leur sont imposées par les patrons.

« Parmi les plaintes qu'elles ont fait entendre, dit M. Sarcey, dans le *Gaulois*, il en est une qui a vivement ému le public. Il est défendu à ces jeunes filles de s'asseoir jamais, même alors qu'elles n'ont pas de client à servir. Elles n'ont à leur disposition ni tabouret ni strapontin. Il ne leur est pas même permis de s'accoster contre le mur ou contre un meuble. Il faut qu'elles restent debout toute la journée, et cette journée est de dix heures au moins. On assure même qu'elle est parfois de douze et de quinze heures. Il va sans dire qu'il faut en défaillir l'heure du repas. Mais ne furent-elles obligées de demeurer que huit heures par jour droites sur leurs jambes, ne serait-ce pas le plus douloureux des supplices ?

» Un homme n'y résisterait pas. Il vous est sans doute arrivé quelquefois au théâtre, n'ayant pas trouvé de place, d'écouter la pièce debout, dans un couloir. Vous aviez pourtant la faculté de vous adosser à la cloison ou de vous accouder sur un rebord de loge; est-ce qu'au bout d'une heure vous n'étiez pas horriblement fatigué ? La langue populaire a un mot très énergique pour marquer cette espèce de lassitude particulière: elle dit que les jambes rentrent dans le corps.

» On marche encore, sans trop en souffrir, trois ou quatre heures de suite. L'exercice qui fouette le sang, ranime le courage. Mais se tenir debout, immobile, derrière un comptoir, en parade, sans répit ni repos, et cela durant des heures et des heures, on frissonne rien que d'y penser.

» C'est une mesure parfaitement barbare et dont il est impossible de voir, de soupçonner même l'utilité. Il faut bien que les directeurs des grands magasins

aient eu des raisons pour établir cette singulière discipline, puisque la règle se retrouve partout, au *Bon Marché* comme au *Louvre* et au *Louvre* comme au *Printemps*. Mais ces raisons, elles n'ont jamais été données, que je sache, et le public, que ces demoiselles prennent pour confident et pour juge de leurs doléances, les ignore et ne les devine pas.

» Est-ce qu'on craint que la demoiselle de magasin, si elle a la faculté de s'asseoir, ne s'endorme aux délices de Capoue, ne soit moins prompte à servir les clients? Mais j'imagine que ces jeunes personnes ne demandent point, pour s'y reposer, des fauteuils capitonnés ou des chaises longues; un strapontin leur suffirait, un strapontin du genre de ceux des théâtres, qui se redresse de lui-même quand on s'en lève et qui laisse le passage libre. »

Conservation des raisins.

Le procédé le plus généralement employé pour la conservation des raisins est fort simple. Au moyen de petites attaches en fil de fer galvanisé ayant la forme d'un S on suspend les grappes la queue en bas, soit à des cerceaux attachés au plafond, soit à des cordes ou à des traverses en bois placées dans le fruitier. Les grappes étant suspendues par la pointe, les grains tendent à s'écartier les uns des autres et ils ne se touchent pas si l'on a pris la précaution de ciseler les raisins en temps utile, c'est-à-dire lorsqu'ils ont eu la grosseur d'un petit poïs.

Par cette méthode primitive, on peut garder des raisins jusqu'à la fin de décembre, mais aux conditions que voici :

Les grappes doivent être cueillies lorsque toute trace de rosée a disparu, et transportées avec soin jusqu'au fruitier, dans des paniers plats, où elles ne sont pas empilées les unes sur les autres. Avant de les accrocher, on enlève avec des ciseaux à pointes arrondies les grains avariés; enfin, on les visite chaque jour pour supprimer les grains qui se gâtent et qui feraient pourrir les grappes tout entières.

Ajoutons que le fil de fer galvanisé, employé très fréquemment par les horticulteurs et les jardiniers, et qui offre l'avantage de ne point s'oxyder, se trouve chez tous les marchands de fer.

Glion-Naye. — A partir de dimanche, 25 septembre courant, il sera délivré des billets du dimanche, au prix réduit de 6 francs, pour le parcours de Glion à Naye et retour.

Boutades.

La cuisinière de X..., ayant gagné un piano à une loterie, en était fort ennuyée.

— Que vais-je en faire? disait-elle; je ne peux pourtant pas le mettre dans ma cuisine!

— Mais si! mais si! s'écrie X..., comme ça je vous entendrai quand vous ferez danser l'anse du panier!

Louisa S..., l'insupportable cantatrice, se trouvait hier chez des amis qui donnaient une soirée.

Par politesse, on la prie de se faire entendre.

— Mon Dieu, minauda-t-elle, ce serait avec plaisir, si nous étions entre nous... Mais il y a ce soir ici tant de personnes étrangères que je me sens un peu intimidée.

— N'est-ce que cela? fait le maître de la maison d'un air rassurant. Chantez donc!... Vous aurez à peine commencé qu'ils seront tous partis...

L'oncle Thomas dit à son neveu Boireau :

— Vois-tu, mon garçon, tu as intérêt à ce que je vive le plus longtemps possible: je ne suis pas prodigue, moi, et plus je vivrai, plus je t'en laisserai.

— Sans doute, mon oncle, répond Boireau, avec son plus gracieux sourire, mais enfin, il ne faut rien exagérer!

Examen de médecine.

Le professeur interroge un candidat aux allures de parfait gentleman :

— Que feriez-vous dans le cas où vous apercevriez que le sujet que vous disséquez est encore en vie?

Et, sans se départir de sa correction idéale :

— Monsieur, répond le candidat, je lui présenterais mes excuses!!!

La baronne de M... a pour valet de chambre un bien lamentable imbécile.

— Baptiste, lui demandait-elle hier, avez-vous donné de l'eau fraîche aux poissons rouges qui sont dans l'aquarium du salon?

— C'est bien inutile, Madame, fait l'indescriptible idiot. Ils n'ont pas encore fini l'eau de la semaine dernière.

Recueilli dans une petite commune des environs de Dieppe, à Saint-Aubin, sur la porte du cimetière:

« Par décision du conseil municipal, on n'enterre ici que les morts qui viennent dans la commune. »

L'auteur dramatique X... rencontre un des plus fins critiques de Paris.

— J'ai enfin, lui annonce-t-il, un drame en douze tableaux reçu à la Porte-Saint-Martin.

— Douze tableaux! fait le critique. Mais, malheureux, cela ne pourra jamais être sifflé en une seule soirée!

Un gavroche devant la baraque de la Femme colosse:

— Combien que ça coûte pour voir votre phénomène?

— Vingt centimes, jeune homme!

— Tenez, v'là deux sous; je n'ouvrirai qu'un oeil!

Trois larrons en voyage trouvent sur leur chemin une bague en or, qu'ils ne songent pas un instant à remettre aux autorités du lieu. Mais le partage est difficile.

Aussi l'un d'eux propose-t-il aux deux autres de donner la bague à celui des trois qui ferait dans la nuit le rêve le plus extraordinaire.

Nos trois larrons s'endorment.

A leur réveil, leur visage respire la joie, car tous trois ont fait le rêve qui doit, selon eux, leur faire gagner la bague.

— J'ai rêvé, dit le premier, que j'avais un fil long comme la France, mais trop court cependant pour attacher les sacs pleins d'or que je possédais.

— J'ai rêvé, dit le second, que l'océan Atlantique s'était transformé en une mine de diamant dont j'avais seul la propriété.

Et comme le troisième restait silencieux :

— Et toi, qu'as-tu rêvé? lui demandent les autres.

— Moi, j'ai rêvé que vous étiez morts et que j'étais votre héritier...

La domestique de Madame :

— Charlotte, vous m'apporterez le journal!

— Oui, madame... dès que je l'aurai lu.

M. Joseph Prud'homme s'étonne de voir tant de noms à particule dans le monde de la galanterie.

— Ainsi, s'écrie-t-il, cette Y... de Z., cette « créature »!... est-ce qu'elle descendrait, elle aussi, des croisés?

— Dame! suggère Taupin, elle en descend... par une échelle! Son père était pompier!

L. MONNET.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encasement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants: Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27,-. — Communes fribourgeoises 3 % différenciée à fr. 48,75. — Canton de Genève 3 % à fr. 104,50. De Serbie 3 % à fr. 82,50. — Bari, à fr. 58,50 — Bartella, à fr. 38,-. — Milan 1861, à fr. 8,-. — Milan 1866, à fr. 11,50. — Venise, à fr. 25,50. — Ville de Bruxelles 1883, à fr. 103,50. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,50. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 13,75. — Tabacs serbes, à fr. 12,25. — Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour tous autres titres. — J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue l'épinet, Lausanne — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du Moniteur Suisse des Tirages Financiers.